

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2026

| Référence |
|-----------|
| 22_2026   |

| Objet de la délibération                      |
|---|
| Désignation du correspondant incendie-secours |

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15                | 14       | 15                        |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 16/03/2026             |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 16/03/2026       |

| Vote  |
|---|
| <b>UNANIMITE</b><br>Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture des Ardennes, le 23/03/2026.

L'an 2026, le 22 Mars à 10:00, le Conseil Municipal de la Commune de SORMONNE s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno LEHEUTRE, conseiller municipal, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

**Présents** : M. LEHEUTRE Bruno, conseiller, Mmes : CANARD Audrey, DONGE Christine, EVRARD Agnès, JACQUET Manuelle, MAZIANE Essaadia, POULAIN Jessica, MM : ANTOINE Jérôme, DUPONT Vincent, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, PIART Stève, RABIN Patrice, RICHARD Jean-Marc

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme LEPAGE Martine à M. RABIN Patrice

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DONGE Christine

**Objet de la délibération** : Désignation du correspondant incendie-secours

En application de la loi MATRAS du 25 novembre 2021, le décret 2022-1091 en date du 29 juillet 2022 a créé les conseillers municipaux correspondants incendie et secours.

Suite aux dernières élections municipales, il est nécessaire que le conseil municipal procède au renouvellement du correspondant incendie-secours.

Romain GAVAZZI propose sa candidature.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal désigne comme correspondant M. Romain GAVAZZI comme correspondant incendie-secours pour la commune de Sormonne.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

*En mairie, le 23/03/2026*

Le Maire

